

Questions orales

merais bien que les députés cessent de chercher dans le budget des difficultés inexistantes. Ces déclarations sont fausses.

M. Schellenberger: Quelle réponse incroyable!

LES VOYAGES DES MILITAIRES

M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de la Défense. Le ministre a-t-il approuvé l'imposition des voyages de retour au pays qu'effectuent les militaires, ou en a-t-il discuté avec le ministre des Finances? N'oublions pas que les militaires sont chargés de protéger nos libertés à l'étranger. Vont-ils être obligés de chanter: «Soldat, rentres-tu chez toi? Non, Rompkey m'a coupé les ailes.»

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, il est temps, à mon avis, de cesser de faire toutes sortes d'hypothèses sur les conséquences du budget et d'examiner les faits.

Des voix: Bravo!

M. Lamontagne: Le député se trompe en ce qui concerne les voyages de retour au Canada des militaires postés en Allemagne. Que je sache, il n'est nullement question d'imposer les voyages effectués au cours de congés ou les déplacements officiels. Le ministre des Finances a élaboré son budget s'inspirant de principes dont l'équité, et je suis certain qu'il va s'occuper de la faire respecter.

LES COTISATIONS DES EMPLOYEURS AUX RÉGIMES D'ASSURANCE-MALADIE ET D'ASSURANCE-DENTAIRE

M. Girve Fretz (Érié): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre du Travail et concerne les répercussions négatives que le budget désormais bien connu de M. MacEachen va avoir sur la population laborieuse de notre pays. Le ministre sait-il que les dispositions budgétaires prévoyant d'imposer les cotisations des employeurs au régime d'assurance-maladie et d'assurance-dentaire vont contribuer à réduire la paie nette de nos concitoyens ce qui fait que les classes moyennes et pauvres sont victimes d'une nouvelle escroquerie fiscale? Le ministre le sait-il?

L'hon. Chas. L. Caccia (ministre du Travail): Oui, madame le Président, je le sais.

Des voix: Oh, oh!

● (1120)

LES PRÊTS AUX EMPLOYÉS

M. Girve Fretz (Érié): Madame le Président, j'ai demandé au ministre de me dire ce qu'il avait l'intention de faire? Voici la question supplémentaire que je voudrais poser à ce même ministre. Le budget comporte une autre disposition, qui va être lourde tant pour les employeurs que pour les employés, et qui consiste à considérer les prêts aux employés comme des prestations impossibles de sorte que le percepteur va créer un nouveau cauchemar administratif pour les employeurs et extorquer les petites gens. Comment le ministre justifie-t-il une mesure aussi rétrograde? Pourrait-il nous fournir des explications?

L'hon. Chas. L. Caccia (ministre du Travail): Madame le Président, comme je l'ai dit au collègue du député qui m'a posé

une question semblable hier, je prends bonne note de ces instances.

Des voix: Oh, oh!

ON DEMANDE AU MINISTRE DES FINANCES DE RENCONTRER LES REPRÉSENTANTS DU CONGRÈS DU TRAVAIL DU CANADA

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Ces derniers jours, il a réussi à s'entretenir avec un certain nombre de groupes d'entreprises concernant d'éventuelles modifications à apporter au budget. Il a reçu un appel de ses amis de Dome Petroleum et a accepté de faire un certain changement. Pourrait-il nous dire pourquoi, ayant reçu les autres groupes, il lui a été impossible hier—bien qu'il ait été présent à la période des questions, au début de l'après-midi, ainsi que pour le vote hier soir—de recevoir le président du Congrès du travail du Canada et d'autres dirigeants syndicaux, qui représentent plus de deux millions de travailleurs canadiens? Pourquoi le ministre des Finances n'a-t-il pas assumé sa responsabilité en acceptant de s'entretenir avec ce très important groupe de Canadiens?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je puis fournir cette explication sans problème. Si je ne m'abuse, lundi dernier, les représentants du Congrès du travail du Canada ont demandé au gouvernement une entrevue pour hier. C'est normal. Cependant, il aurait beaucoup mieux valu que ces personnes nous donnent un préavis. Le fait est qu'à l'heure où cette réunion a eu lieu, j'avais déjà promis de recevoir le président de la Fédération canadienne des hommes d'affaires indépendants. Cette réunion avait été organisée et j'étais donc obligé de m'y rendre.

Si le Congrès est impatient de discuter avec le gouvernement, il devrait prendre des dispositions à cette fin. J'ajouterais qu'avant le budget, j'ai consulté certains membres du Congrès du travail du Canada, et ce, sur ma propre instance. Je les ai invités à venir me voir. J'étais tout à fait disposé à entendre leurs points de vue. Par conséquent, l'argument du député n'est pas très valable.

* * *

LES BANQUES

L'IMPOSITION DES SUPERPROFITS

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, outre que le ministre ne les a pas rencontrés, il y a l'importante question de la politique, qui intéresse non seulement les membres du Congrès du travail du Canada mais tous les Canadiens. Un de mes collègues participait en Alberta ce matin à une tribune téléphonique qui portait sur l'adoption d'un impôt sur les superprofits bancaires. A toutes sortes de signes il est apparu que la majorité des Canadiens veulent un impôt immédiat sur les superprofits bancaires, afin que l'argent perçu serve à aider le logement. Cette demande a également été formulée par le Congrès du travail du Canada et, je le répète, par toutes sortes d'organismes d'un bout à l'autre du pays. Je demande au ministre, puisque nous allons partir en vacances la semaine prochaine, s'il va annoncer un impôt sur les superprofits des banques, et dans la négative pour quelle raison?